



## COMMUNIQUÉ

Le 23 mars 2020 - La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil informe la population de la procédure pour le paiement du premier versement des taxes prévu le 1<sup>er</sup> avril prochain.

La Municipalité modifiera le taux d'intérêt pour les retards. Le nouveau taux sera donc fixé à 0% pour tout retard de paiement des taxes foncières, complémentaires et droits de mutation (taxe de bienvenue) de façon à ne pas imposer un fardeau financier supplémentaire aux personnes ou aux entreprises ayant subi une perte de revenus.

Conformément à la Loi sur le code municipal, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil maintiendra la date de paiement du premier versement des taxes municipales au 1er avril 2020.

L'implantation de cette mesure de réduction de taux des retards est équivalente et a les mêmes impacts qu'aurait eus le report de la date de paiement. Il est important de rappeler que les citoyens qui sont en mesure de payer leurs taxes doivent le faire afin d'assurer une continuité de nos services municipaux.

La Municipalité souhaite rappeler que, bien qu'il ne sera pas possible de se présenter en personne à l'hôtel de ville, de nombreux moyens sont mis à la disposition des citoyens pour en effectuer le paiement des taxes soit:

- par le biais des services en ligne de la majorité des institutions bancaires;
- par le biais de son créancier hypothécaire;
- par chèques ou mandats-poste envoyés par la poste ou déposés dans la boîte de courrier de l'hôtel de ville (voir image ci-dessous).



Prenez note qu'il est possible que, en raison des délais dans les banques et que l'administration municipale fonctionne à effectifs réduits dus à la situation actuelle (COVID-19), l'encaissement des chèques soit légèrement retardé.

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation, la Municipalité vous tiendra informés de la suite de la procédure pour le paiement des versements de juin, août et octobre prochains.

-30-

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information : Benoit Grimard Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

[b.grimard@stada.ca](mailto:b.grimard@stada.ca)

450 537-3527, poste 2742